



# FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2021

Présentation du Budget Primitif : Trouillas

Le Budget Primitif est un acte qui reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles. Il est organisé en deux parties, une section fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune et une section investissement où sont inscrits les nouveaux projets. Le budget primitif 2021 a été voté et adopté à la majorité le 14 avril 2021.

## Budget Primitif 2021

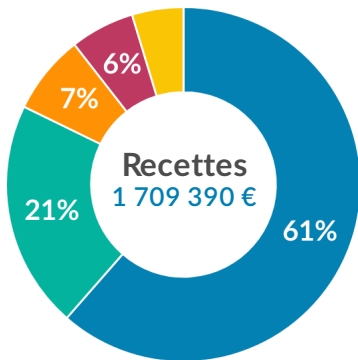
Fonctionnement

1 709 390 €

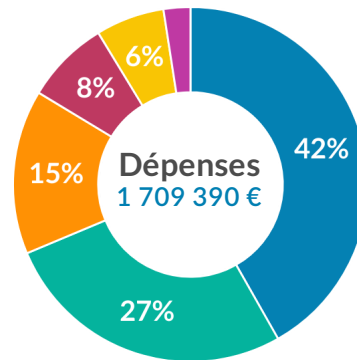
Investissement

1 559 195 €

### Fonctionnement

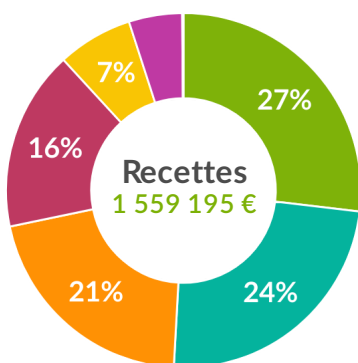


- Impôts et taxes : 1 050 175 €
- Dotations et participations : 355 316 €
- Produits des services : 123 812 €
- Excédent antérieur : 100 000 €
- Autres recettes : 80 087 €

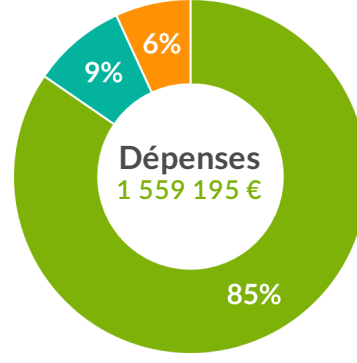


- Charges de personnel : 714 201 €
- Charges générales : 459 550 €
- Virement à section d'invest : 256 261 €
- Charges gestion courante : 130 735 €
- Autres dépenses : 106 866 €
- Interêts d'emprunts : 41 777 €

### Investissement



- Excédent d'invest reporté : 419 361 €
- Excédents de fonct capitalisés : 373 870 €
- Emprunt : 325 327 €
- Virement de section de fonct : 256 261 €
- Autres recettes : 106 831 €
- Dotations et subventions : 75 744 €
- Produits des cessions : 1 800 €



- Dépenses d'équipement : 1 318 628 €
- Remboursement du capital : 133 542 €
- Autres dépenses : 107 025 €

## Les orientations du Budget

- ▶ Santé
- ▶ Transition énergétique
- ▶ Cadre de vie et sécurité



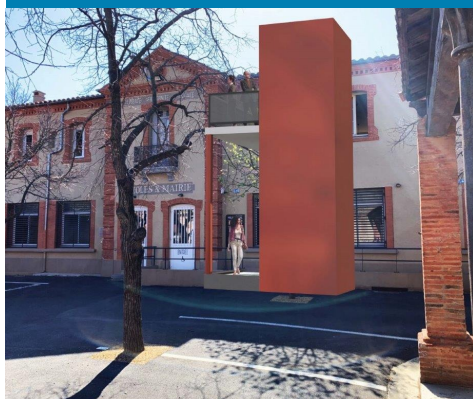
Visitez notre site internet



## FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2021

Présentation du Budget Primitif : Trouillas

### Extension du centre médical



### Projets d'investissement et vie de la commune

Panneaux photovoltaïques :

193 200 €

Centre médical :

186 000 €

Balayeuse :

120 000 €

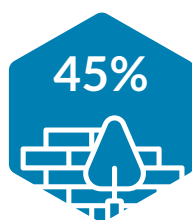
Belvédère :

40 000 €



Balcon de Trouillas- Belvédère

## Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2021

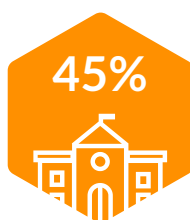


45%

1 318 628 €

Infrastructures

614€ / habitant



45%

1 304 486 €

Admin générale

608€ / habitant



6%

175 319 €

Rembours dette

82€ / habitant



4%

107 500 €

Autres dépenses

50€ / habitant

\* Rembours dette: Remboursement dette | Admin générale: Administration générale, dont charges de personnel / entretien, maintenance, fournitures / prestations de services / électricité, télécom, eau | Infrastructures, dont travaux / construction, rénovation de bâtiments / acquisitions / études

### Fiscalité communale

	Taux voté	Produit perçu
Taxe foncière	<b>39.39%</b>	748 410 €
Taxe foncière non-bati	<b>67.36%</b>	77 936 €

### Réforme de la fiscalité

La réforme de la fiscalité des ménages visant à supprimer la Taxe d'Habitation (TH) pour les résidences principales se poursuit. Pour les communes, la suppression de la TH est compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties. Ainsi, le conseil municipal a dû se prononcer sur la base d'un taux égal à la somme du taux communal (19,29% maintenu depuis 10ans) et du taux départemental (20,10%).

”

Le budget primitif 2021 traduit notre volonté de poursuivre nos engagements avec notamment la maîtrise de nos dépenses courantes, gage de pérennité financière et la volonté de ne pas augmenter les impôts locaux pour la 10ème année consécutive. Nous engageons avec le centre médical, le développement de notre offre de santé de proximité. L'équipement de nos bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques s'inscrit dans notre souhait de transition énergétique. L'acquisition d'une balayeuse contribuera à l'amélioration de la propreté de notre voirie. L'extension de notre réseau de vidéo surveillance permettra de sécuriser de nouveaux secteurs.